

## FESTIVAL | INTER'NATURE DU HAUT-JURA

Exposition photographique  
Exposition artistique  
Films, conférences, animations

**4** ème  
édition

**FINA**   
FESTIVAL | INTER'NATURE  
DU HAUT-JURA

**5.6.7**

**AVRIL 2024**

Invité d'honneur  
**Rémi MASSON**

Entrée : **5€** | **GRATUIT** moins de 14 ans

**Palais des sports de SAINT-CLAUDE, HAUT JURA**

# Pêle-mêle



Du nouveau dans notre boutique « *Les Petites Merveilles* » à (re)découvrir au **Monde des Automates**, Place Jacques Faizant.



Un moment magique et hors du temps lors du **Concert de Noël des Stentors**, le samedi 9 décembre à la cathédrale.



Projection inédite sur la façade de notre belle cathédrale qui s'est illuminée tout l'hiver.



Bonne ambiance lors du **repas de fin d'année des seniors**, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville, le jeudi 14 décembre.

- 3 Sommaire
- 4 Hommages
- 5 Actualités
- 6 & 7 La vie de Jean-Eudes
- 8 Environnement
- 9 Urbanisme
- 10 Projets
- 11 Libre expression
- 12 JEMA, FINA, 40 ans La frat', Agenda



Chères Sanclaudiennes, chers Sanclaudiens,

### La Ligne des Hirondelles condamnée par la Région à disparaître à court terme :

#### Élus du Haut-Jura, réveillez-vous !

La Ligne des Hirondelles, véritable chef-d'œuvre et élément essentiel de notre patrimoine jurassien, n'existera plus dans moins de dix ans. Outre le fait qu'elle est un outil touristique capital, elle est d'abord un moyen de transport indispensable au désenclavement du Haut-Jura et constitue d'ailleurs l'unique moyen de déplacement pour de nombreuses personnes ne possédant pas le permis de conduire ou n'ayant pas de voiture. Je pense notamment aux étudiants qui la prennent régulièrement pour aller à Besançon ou Dijon pour faire leurs études.

Or, cette ligne fait les frais d'un déficit d'entretien depuis des années. Jusqu'à maintenant, elle bénéficiait d'environ 6 millions d'euros de travaux sur six ans (1 million d'euros par an) dans le cadre du Contrat de Plan État-Région (CPER), avec un co-financement entre ces deux collectivités.

Or, depuis deux ans, c'est la Région Bourgogne-Franche-Comté qui, seule, doit en financer la maintenance sur ses 130 km avec l'entretien de 18 viaducs et 36 tunnels. Une seule autre ligne de 17 km seulement est dans le même cas à Autun. Pour toutes les autres (sauf les lignes TGV financées exclusivement par l'État), le financement est partagé entre État et Région.

Il y a 100 millions d'euros à mettre sur la Ligne des Hirondelles et l'on peut imaginer que cela peut se faire sur 5 ans. Or, la Région a trouvé l'argent pour mettre 100 millions d'euros en deux ans sur la Ligne des Horlogers de Besançon à Morteau.

Pour la première fois cette année, la Région Bourgogne-Franche-Comté n'a pas prévu le moindre centime au budget pour l'entretien de la ligne. Cela ajouté à ce que m'a dit le Directeur régional SNCF il y a quelque mois, à savoir que dans dix ans cette ligne serait fermée et nous avons aujourd'hui la certitude de cette condamnation.

Ainsi, la fin de toute desserte de Saint-Claude et de tout le Haut-Jura par le rail se précise à un moment où jamais on n'a autant vanté les transports collectifs.

La construction de cette ligne a pris 47 ans à partir de 1865. Elle fonctionne depuis 1912, c'est-à-dire depuis 114 ans. Allons-nous la laisser disparaître ?

Je suis seul avec M. Lahaut à défendre la Ligne des Hirondelles avec la FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports) et l'association Vél'Oyo d'Oyonnax. Les élus du Haut-Jura brillent par leur absence dans ce combat.

Il est urgent que communes et Communautés de communes se réveillent, sauf à se rendre complices de cette destruction.

Mobilisez-vous !

Rappelons que la Ligne des Hirondelles, ce n'est pas seulement le tracé Dole-Saint-Claude mais Andelot-La Cluse, ce qui implique la réouverture du tronçon Oyonnax-Saint-Claude, financé par la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Jean-Louis MILLET



**Saint-Claude Mag**  
N°92 - Printemps 2024

Hôtel de Ville - BP 123  
39206 Saint-Claude Cedex  
Tél. 03 84 41 42 43

Directeur de la publication : Jean-Louis MILLET

Conception graphique : PC01.fr / Freshclie.fr

Photos : Ville de Saint-Claude - DR

Impression : Estimprim

Tirage 6 000 exemplaires

Dépôt légal à parution. ISSN 1268-7634

Imprimé sur papier certifié PEFC, imprimerie labellisée Imprim'Vert



# La Mairie de Saint-Claude en deuil

*Nous ne les oublions pas*

## Hommage à Hélène Revert

**Hélène Revert, Conseillère municipale et ancienne Adjointe aux Affaires sociales nous a quittés.**

Après une vie d'intense engagement associatif et de vie publique, Hélène Revert vient de nous quitter.

Conseillère municipale pendant vingt ans depuis 2001, elle a été une active Adjointe aux Affaires sociales de la Ville de Saint-Claude de 2001 à 2008 et de 2014 à 2020, pilotant entre autres le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et créant l'antenne « Arc-en-ciel » du centre social à Chabot.

Investie dans de multiples associations caritatives (Croix-Rouge, Épicerie sociale, Association des familles), Fondatrice et Présidente de l'Association Autonome de Parents d'élèves, Présidente des Clubs du temps libre, Présidente des foyers Chabot puis Rosset jusqu'à ce jour, sans oublier la Vice-Présidence du SMAAHJ qui gère les cantous, Présidente de l'Association franco-italienne, ainsi que son investissement au Tarot-club et dans le Club des supporters de Molinges-Chassal. Elle était sur tous les fronts, y compris à la Compagnie du SARTO.

Née en 1932 à Haut-Crêt, elle vécut à la Mainmorte avant de s'installer en ville, à Saint-Blaise.

Elle perdit son époux, René, en 1988 et dû diriger seule

l'entreprise Guivert qu'il avait créée en 1957 avec trente salariés. Mère, grand-mère et arrière-grand-mère aimante, sa grande famille était tout pour elle, même au-delà des Alpes avec ses innombrables cousins italiens de la région de Bergame.



Femme de caractère, reconnue pour son sérieux et sa rigueur mais aussi pour son grand cœur, elle était toujours en action au service des autres.

C'est une grande Dame, exceptionnelle, qui nous quitte aujourd'hui. Elle manquera beaucoup au Conseil municipal mais aussi à toute la ville de Saint-Claude et bien au-delà.

## Karine Pesanti, le 1<sup>er</sup> décembre



Karine Pesanti travaillait au Service Communication à la Mairie de Saint-Claude depuis 2011.

Titulaire d'un BTS Tourisme, elle a acquis une expérience solide dans plusieurs entreprises et à l'Office de Tourisme.

Passionnée de moto, de peinture

et dessin, de musique et de nature, elle respirait la joie de vivre.

Elle était chargée de gérer les échanges avec la Ville de Rottenburg am Neckar et était le trait d'union entre nos deux cités.

Depuis quatorze ans, elle luttait contre la maladie avec courage, sans jamais se plaindre, conservant un optimisme déconcertant. Sa disparition à cinquante ans, beaucoup trop tôt, sonne comme une injustice et laisse tous ceux qui l'ont connue dans une grande tristesse.

Elle laisse l'image d'une personne d'une extrême gentillesse et d'une grande convivialité au-delà de ses compétences et de son sérieux professionnel.

Que sa famille et ses amis reçoivent ici le soutien des élus et de ses collègues de la Mairie de Saint-Claude.

## Philippe Thouverez, le 30 décembre



Philippe Thouverez disparaît à soixante ans après avoir fait toute sa carrière à la Mairie de Saint-Claude où il comptait près de quarante ans de service.

Employé aux Services Techniques de longues années mais sa santé ne lui permettant plus de poursuivre, il prenait en 2006, le poste de vaguemestre chargé du courrier, allant chaque jour d'un service à l'autre et faisant de La Poste, son second lieu de travail.

Apprécié de tous ses collègues pour sa gentillesse, il était toujours prêt à rendre service.

Sa modestie et sa discrétion étaient légendaires.

Rattrapé par la maladie en 2021, il devait se résoudre à quitter son poste.

Collectionneur de voitures miniatures et passionné de cinéma, il laisse ses amis dans la peine.

Les élus de Saint-Claude et tous ses collègues adressent à ses proches, leurs très sincères condoléances.



# Destination JO avec Margaux

Margaux Nicollin, athlète sanclaudienne de haut niveau, prépare sa qualification au javelot pour les Jeux Olympiques 2024 de Paris.

Elle vient d'être retenue pour porter la flamme olympique pour un relais sur le parcours qui conduira la flamme à Paris.

**Bravo à elle !**

Par ailleurs, elle assure elle-même tous les frais de sa préparation. Vous pouvez l'aider en adressant votre soutien à :

SCA Saint-Claude Athlétisme  
Maison des Associations  
1, avenue de Belfort  
39200 SAINT-CLAUDE

**DESTINATION JEUX Olympiques !**

**MARGAUX NICOLLIN**

**ME SOUTENIR**

3 moyens de faire un don

Cagnotte de Financement Participatif

Club d'ATHLÉTISME de Saint-Claude

Don en direct

**ME CONTACTER**

☎ → (+33) 6 89 59 50 56

✉ → nicollinmargaux@gmail.com

📷 → @margauxniclin

👤 → Margaux Nicollin

PARTENAIRE DE LA VILLE DE SAINT-CLAUDE

## La fusion des communes a 50 ans

C'est le **6 janvier 1974** que s'est tenu le premier Conseil municipal réunissant les élus sanclaudiens autour du Maire de Saint-Claude, Louis JAILLON et les Maires des cinq communes de Chaumont (Louis Verpillat), Chevry (Paul Vuillermoz), Cinquétral (Maurice Bellamy), Ranchette (Pierre Jacquenod) et Valfin-lès-Saint-Claude (René Arbez), accompagnés de leurs Adjoints.

C'était il y a cinquante ans, bien avant les communes nouvelles. On parle alors de « communes associées », en application de la loi Marcellin votée en 1971 et visant (déjà) à encourager les regroupements communaux.

À notre connaissance, peuvent encore témoigner aujourd'hui de ce Conseil municipal historique, MM. Jean-Paul Berrod, Jean Doucey et Daniel Vuillard.



Extrait du *Courrier*, 12 janvier 1974 (Archives municipales, 050/1).

Les maires et adjoints des communes associées sont mis à l'honneur, et placés, pour le premier Conseil municipal élargi, au centre de la salle de réunion.

Plutôt que d'employer les appellations officielles (et prosaïques) de « *commune élargie* » ou de communes associées, Le *Courrier* préfère évoquer avec emphase le « *Grand Saint-Claude* », dont le Maire demeure sans surprise Louis Jaillon.

### Séance historique à l'hôtel de ville

M. Louis JAILLON, maire succède à M. Louis JAILLON à la tête du « Grand Saint-Claude »

Extrait du *Courrier*, 12 janvier 1974 (Archives municipales, 050/1).

Le journal n'est pas le seul à céder aux envolées lyriques : les Archives municipales conservent la trace de l'inspiration poétique qui a pour l'occasion gagné l'un des conseillers.

Il convenait de fêter cet anniversaire exceptionnel. Une manifestation sera organisée le **samedi 25 mai 2024** pour célébrer cette fusion. Le programme sera communiqué par voie de presse et sur les supports de communication de la Ville.

## 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Rafle du 9 avril 1944

En 1944, Saint-Claude et le Haut-Jura connaissent la souffrance avant la délivrance. La Wehrmacht ayant été tenue en échec dans ses combats contre les maquisards, la Gestapo organise en représailles, en ce dimanche de Pâques, la rafle de 302 « otages » âgés de 18 à 45 ans : après avoir été rassemblés sur la Place du Pré avec toute la population sanclaudienne sous prétexte d'un contrôle d'identité, ils seront arbitrairement arrêtés, puis conduits à Compiègne et enfin déportés en Allemagne, à Buchenwald pour la plupart.

Les archives témoignent de la préoccupation, que partagent administrés et administration, de connaître le sort de ces

prisonniers : la liste éditée par le comité local de la Croix-Rouge sert moins à informer qu'à récolter des informations.

À la Libération, les spahis défilèrent dans une ville certes épargnée par les combats, mais douloureusement marquée par cette rafle. On ignore alors encore que 186 des déportés ne reviendront pas des camps.

La Place du Pré, si elle demeure l'emplacement privilégié des réjouissances collectives à Saint-Claude, est officiellement renommée « *Place du 9 avril 1944* » en 1960, sur proposition de la Fédération nationale des Déportés, Internés et Résistants patriotes (FNDIRP).



Brando Moro, La rafle du 9 avril (détail), collections de la Ville de Saint-Claude.

# Saint-Claude, la ville

Cette petite histoire vous présente de manière ludique, la vie commerciale de Saint-Claude et vous fait part des retours positifs des nouveaux habitants, investisseurs, commerçants et touristes. **Notre ville est belle, soyons les premiers à le revendiquer !**



## Jean-Eudes est nouveau à Saint-Claude.

Il est venu s'installer à la suite de vacances qu'il a passé dans la région. Originaire du centre de la France, il découvre chez nous la beauté de panoramas spectaculaires ! C'est bien simple, il est tombé amoureux de la ville et de ses alentours.

Cet hiver, malgré le peu de neige, Jean-Eudes a le loisir de profiter de l'extérieur en randonnée ; il découvre notamment les cascades à proximité de Saint-Claude.

## Pouvoir se divertir à moindre coût, ça c'est un véritable luxe.

Petit plaisir engagé, Jean-Eudes s'est offert une tenue d'extérieur à « **La Fabrique engagée** » (6, rue du Marché).



Il y est allé un après-midi après son déjeuner à la « **Crêperie du Pré** » (4, rue du Pré).



Après avoir échangé sur le concept novateur de la fabrique, découvert les valeurs fortes et authentiques qu'on y défendait, il s'est laissé séduire par une tenue d'extérieur. Il a essayé le haut, une polaire et le bas, un pantalon de ski, pour définir la taille qu'il lui fallait puis a pris un moment pour choisir la couleur du tissu (Made in France), celle des coutures mais aussi tout le reste.

L'équipe lui a même fait une petite retouche pour que la taille de son pantalon accueille confortablement son petit ventre gourmand. Dix jours plus tard, l'équipe l'a contacté pour lui dire que sa tenue était prête.

## Jean-Eudes était ravi car en plus d'avoir une tenue unique, il a contribué au « Consommer local ».

Profiter de l'extérieur c'est formidable et encore mieux quand on le peut par tous les temps. Consommer local c'est aussi s'équiper à la **boutique des parapluies Vaux** (9, Place de l'Abbaye).



Oui, ce p'tit bonhomme est bien conscient que notre impact environnemental doit être maîtrisé. C'est pourquoi il a fait le choix de s'acheter une voiture électrique et s'est réjoui de voir apparaître à l'automne dernier, pas moins de **trois bornes de recharge** sur la ville. Vivant en appartement, il n'était pas toujours facile pour lui de recharger son véhicule. Bien qu'il ne s'en serve pas souvent, il la charge maintenant **Place de la Halle**. Il pourrait aussi le faire **Place du 9 avril 1944** ou sur le **Parking du camping** mais la Place de la Halle, c'est quand même plus près de chez lui. L'autre fois, il a vu un nouveau magasin **CAPA** (16, rue Rosset).



Il s'est promis d'y passer parce-que ce sont des pièces automobiles et il a justement besoin de changer ses balais d'essuie-glace.

Résidant au centre-ville, il a été l'un des premiers clients de « **L'Origine du Pain** ».



Enfin du nouveau pour le pain au centre-ville !

# où il fait bon vivre !



Vous savez, cette boutique au n° 8 rue Mercière ! Il est vrai que le concept change un peu du « tout, tout de suite » mais ce pain est un **vrai pain artisanal** qui se conserve plusieurs jours. Pour rappel, le lieu est ouvert tous les mardis, jeudis et samedis matin. Le boulanger, Thomas, fabrique son pain et le cuit au feu de bois à Vulvoz, c'est ensuite Mélanie, sa compagne et Cyane (pendant les vacances) qui tiennent la boutique.

Curieux, Jean-Eudes est à l'affût des nouveautés. L'année qui vient de s'écouler lui en a offerte de bien belles ! Commercialement, en ne reprenant que les ouvertures depuis l'été, c'est tout un renouveau qui s'est effectué et c'est aux « **Délices des anges** » (13, avenue de Belfort) qu'il a trouvé



des macarons à offrir à sa grand-mère un peu avant Noël. Il lui a aussi apporté une petite composition de fleurs de chez « **Vert Tige** » (10, avenue de Belfort).



Une composition subtile et harmonieuse qui a beaucoup plu à grand-maman.

Cette année, pour Noël, il a reçu sa

famille, ici, à Saint-Claude, fier de pouvoir leur faire découvrir sa nouvelle région. Ils ont été enchantés ! Quel relief, quels panoramas !

Ils ont aussi été très gâtés. Jean-Eudes s'était fixé un objectif, faire tous ses cadeaux en centre-ville. Avec tous ces nouveaux commerces mais aussi tous ceux qui sont là depuis plus longtemps, il a eu l'embarras du choix. Pas très au fait des tendances pour les « jeunes », il a beaucoup apprécié les conseils de Guillaume à « **La Boîte Ludik** » (13, rue du Marché) pour les cadeaux de ses neveux.



Lui n'a toujours pas compris comment jouer mais dès le dessert, le jour de Noël, les petits semblaient beaucoup apprécier les cadeaux reçus. Un autre qui a apprécié son cadeau, c'est Pierre-François, son beau-frère, qui a reçu un panier garni de « **La Cave d'Alex** » (15, rue du Pré). Un coffret de produits



locaux qui a ravi cet épicurien qui n'a pas manqué d'aller visiter le magasin le lendemain. La prochaine fois qu'il revient dans la région, il a d'ailleurs dit à Jean-Eudes qu'ils iraient y partager un verre et une boîte chaude !

En parlant de manger, c'est l'ensemble

des convives qui ont salué la qualité du dessert servi par Jean-Eudes. Un vacherin passion-yaourt meringué des « **Monts glaciers** ».



Plus artisanale que commerçante, il a été difficile de trouver le contact de Claudine. Son laboratoire est situé au n° 15 rue de la Poyat mais pour le moment, il n'y a pas de magasin à proprement parler. Il faut la suivre sur les réseaux sociaux ou l'appeler pour commander (tél. 06 80 00 95 50). Elle était présente sur les Marchés de Noël de la région et vu la qualité de son travail, on devrait parler d'elle de plus en plus 😊.

Les artisans, c'est son truc à Jean-Eudes, cet été il s'était arrêté au n° 9 rue du Pré chez Thierry, « **L'atelier L'Ugo-Aline** ».



De la mosaïque, des émaux de Briare et des réalisations originales. Une adresse qu'il garde précieusement pour de futurs cadeaux.

**De nouveaux commerces et de belles rencontres, il y en a dans cette ville !**

Pour Jean-Eudes, vivre ici c'est vraiment chouette ! Son enthousiasme est contagieux... Quand sa famille est venue, il a bien senti que Pierre-François ne serait pas contre passer une semaine dans la région cet été !

**Mais ce n'est pas tout !**

- Réouverture de la **boutique Orange**, rue du Pré
- Ouverture en rue du Pré également, d'une **friterie** gérée par l'Association Saint-Michel le Haut (ASMH)

**Après cela, dira-t-on encore que Saint-Claude se meurt ?!** 😊

**Vous avez un projet commercial ?**  
Vous souhaitez être accompagné.e pour entreprendre ?  
Trouver un local commercial disponible ?



**Prenez contact avec notre manager commerce !**  
Tél. 06 72 93 15 33  
Mail : [manager.commerce@mairie-saint-claude.fr](mailto:manager.commerce@mairie-saint-claude.fr)

# Les Gorges de l'Abîme interdites au public jusqu'à nouvel ordre

Un arrêté municipal en date du 4 décembre 2023 interdit l'accès à la totalité du circuit de randonnée des Gorges de l'Abîme.

Après un accident mortel survenu en 2016, puis un accident grave survenu le 20 août 2023, il est impératif que les travaux de maintenance et de sécurisation à la

charge de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude soient réalisés pour permettre la réouverture avant l'été, faute de quoi ce site restera fermé pour éviter qu'un nouveau drame ne se produise.

Nous ne pouvons que souhaiter que le nécessaire soit fait dans les meilleurs délais.



## Éoliennes : le Conseil municipal de Saint-Claude souhaite que l'ensemble du territoire du Parc Naturel Régional (PNR) du Haut-Jura soit « sanctuarisé » et épargné par l'implantation d'éoliennes.

Le Haut-Jura est vendu pour la beauté de ses paysages. Dès lors, il est nécessaire d'éviter de le défigurer par l'implantation de monstres d'acier de 200 mètres de haut. Il y a d'autres sources d'énergie renouvelables plus adaptées à notre territoire telles que le bois-énergie, l'hydro-électricité et les panneaux solaires ou photovoltaïques.

Déjà en janvier 2022, le Conseil municipal avait interdit l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la commune de Saint-Claude. Cette fois-ci, c'est une motion qui a été adoptée le 14 décembre 2023 demandant à ce que l'ensemble du

territoire du Parc Naturel Régional du Haut-Jura soit épargné par ces monstres. En effet, un Parc Naturel a vocation à protéger la nature mais aussi les humains et la faune qui subissent des atteintes irréversibles du fonctionnement des éoliennes.

Dès lors, par cohérence avec la vocation des Parcs, il est demandé que la totalité des territoires des Parcs naturels en France soient retenus comme « zone d'exclusion des éoliennes ».

Cette motion a été envoyée à la Fédération nationale des Parcs Nationaux et à celle des PNR, où elle a été bien accueillie.

## La Mairie part en guerre contre les dépôts sauvages



Ça, nous n'en voulons plus !



Le 14 décembre 2023, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité, l'implantation de caméras pour contrôler les dépôts sauvages d'encombrants près des conteneurs semi-enterrés appelés communément « Molok » et voté des amendes administratives pour sanctionner les contrevenants : **300 € d'amende pour les dépôts modestes, 600 € pour les gros encombrants et 1 500 € en cas de récidive.**

De surcroît, le véhicule servant au transport de ces encombrants est susceptible d'être confisqué.

**Aucune indulgence ne sera accordée,** car il n'est plus tolérable de continuer à subir de telles incivilités.

Nous rappelons que la déchetterie située au Plan d'Acier est gratuite et qu'il n'est pas plus difficile d'y emmener ses déchets que de les déposer à côté des Molok !

**À bon entendeur !**

**QUELQUES CHIFFRES** (décembre 2023-janvier 2024)

**162** constats de flagrant délit de dépôts sauvages

**36** courriers d'avertissement expédiés

**12** rencontres préventives

**et des dizaines de verbalisations**

Depuis deux mois, les dépôts sauvages ont diminué de 50 % grâce à l'action entreprise.

# Aménagement du territoire et Urbanisme :

## Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal en cours d'élaboration



À la suite du transfert de compétence « *élaboration des PLU* » à l'intercommunalité, programmé par la loi ALUR de 2014, le Conseil communautaire a prescrit l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal, le 12 octobre 2022.



À ce titre, le 13 septembre 2023, le bureau communautaire de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude a retenu les cabinets d'études qui vont accompagner les élus du territoire dans l'élaboration de ce Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi Haut-Jura Saint-Claude) en vue d'une approbation en 2026 (date prévisionnelle d'application du plan).

Les élus de la Ville de Saint-Claude participent à cette procédure visant à définir le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** de la ville-centre, ses communes rattachées et du territoire communautaire à l'horizon 2035.



**Les réflexions engagées par la Ville seront poursuivies en 2024 et 2025.**

La Ville de Saint-Claude dispose d'ores et déjà d'un **Plan local d'urbanisme communal**. Il convient de l'adapter et de le renforcer afin de relever les nouveaux enjeux de développement et de valorisation identifiés et de le conformer aux nouvelles dispositions en vigueur des lois, règlements...

Il est consultable sur le site Internet suivant : [www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)

En 2019, les élus de la Ville ont engagé la révision du PLU, ce qui a notamment permis la réalisation de plusieurs études du territoire et la définition des

premières pistes d'orientations et d'objectifs d'aménagement et de développement urbain.

La Ville a entrepris le bilan des travaux engagés et préparé le transfert de la procédure de révision du PLU communal vers celle de l'élaboration du PLU intercommunale (PLUi). Elle est notamment signataire de la **Charte de Gouvernance du PLUi** fixant les modalités de collaboration entre Haut-Jura Saint-Claude et les communes membres, les modalités d'organisation et gouvernance.

À ce titre, M. le Maire, Jean-Louis Millet et M. Noël Invernizzi, Adjoint au Maire, sont membres du comité de pilotage de l'élaboration du PLUi qui a pour mission de piloter et d'organiser l'élaboration du PLUi Haut-Jura Saint-Claude en 2024 et 2025, en vue d'une approbation en 2026 (date prévisionnelle d'application du plan). Ils auront notamment pour mission de programmer les groupes et ateliers de travail à l'échelle de la ville et ses communes rattachées que ce soit avec les élus et acteurs de la commune, ou bien avec les habitants.

### La concertation du public « *suit son cours* »

■ Des groupes et ateliers de travail à l'échelle de la ville et ses communes rattachées que ce soit avec les élus et acteurs de la commune, ou bien avec les habitants seront organisés ces prochains mois.

■ L'ensemble des contributions et demandes enregistrées lors de la révision du PLU communal ont été transférées au registre de concertation du public du PLUi Haut-Jura Saint-Claude. **Un registre de concertation est toujours mis à disposition à l'accueil de l'Hôtel de Ville aux heures d'ouverture – Service Population - (32, rue du Pré)**. Il est également possible de contribuer à l'élaboration du PLUi via le registre de concertation numérique mis à votre disposition sur la page dédiée à l'adresse suivante :

[www.hautjurasaintclaud.fr/plui.htm](http://www.hautjurasaintclaud.fr/plui.htm)

Retrouvez l'ensemble des informations sur l'élaboration du PLUi sur sa page dédiée à l'adresse suivante : [www.hautjurasaintclaud.fr/plui.htm](http://www.hautjurasaintclaud.fr/plui.htm)

# Projets 2024

## Que se passera-t-il à Saint-Claude en 2024 en termes de travaux et d'investissements ?

- ▶ Le plus gros projet consiste en l'aménagement du nouveau Service des Archives municipales qui déménagera en 2025, dans le bâtiment rue Carnot, où était situé l'atelier Jules MILLET.
- ▶ Le renouvellement des Réseaux d'assainissement et d'eau potable se poursuit. Après l'avenue de Belfort et le Tomachon, c'est au tour du haut de la rue de la Poyat d'être entièrement requalifié. Le nouvel aménagement de voirie, dans l'esprit de celui de la rue du Marché et de la rue du Pré, redonnera vie et dynamisme à ces artères qui pourront accueillir de nouveaux commerces et activités artisanales, élargissant ainsi le périmètre commercial et touristique du cœur de ville. La rue Antide Janvier ne sera pas oubliée. La rue Mercière et la Place Louis XI suivront en 2025
- ▶ Les réseaux et la chaussée de la Montée de la Cueilie et de la Combe du Marais seront rénovés en 2025.
- ▶ Poursuite du remplacement d'une partie de l'éclairage public et des bâtiments par des leds pour réduire considérablement la consommation électrique.



Après l'avenue de Belfort en 2023, les travaux d'assainissement se poursuivront cette année à Saint-Claude.

## Saint-Claude reste dans la « *Politique de la Ville* »



Depuis des années, la Ville de Saint-Claude bénéficie d'un Contrat de ville lui permettant de figurer dans le dispositif « *Politique de la ville* » grâce auquel nous pouvons mener des actions afin d'améliorer la vie dans ce qu'on appelle les « *Quartiers Prioritaires de la Ville* » que sont les Avignonnets et le quartier de Chabot et du Miroir.

Or, la baisse de la démographie à Saint-Claude, entraînant un passage en dessous de 10 000 habitants pour l'ensemble notre cité, accompagné d'une baisse en dessous de 1 000 habitants pour chacun des deux quartiers concernés, nous privait par un effet de seuil, de la possibilité de pouvoir continuer à bénéficier de ce dispositif.

Monsieur le Préfet du Jura, Madame la Sous-Préfète et Madame Virginie Gavand, chargée de mission auprès du Préfet de la Politique de la Ville, ont défendu notre cause auprès du Ministère et ont obtenu que Saint-Claude demeure dans le dispositif « *Politique de la Ville* ». Cela est important car la disparition du Contrat de ville aurait pu entraîner celle de dispositifs associés tels que « *Cité éducative* » et de « *Cité de l'emploi* ».

Nous tenons à remercier nos représentants de l'État pour leur intervention efficace qui nous permet de continuer nos actions pour le mieux vivre dans ces Quartiers Prioritaires, sachant que le Faubourg a été ajouté au périmètre de Chabot-Miroir.

# Libre expression des élus

Majorité

**Saint-Claude**  
*avec vous !*

*Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent sans rien faire.*

*Albert Einstein*

## Opposition

**Ma Ville Demain**  
LISTE CITOYENNE - MUNICIPALES 2020 SAINT-CLAUDE

Les décisions suivantes nous interpellent quant aux choix de bonne gestion faits par la Municipalité :

- Marquage au sol : Malgré des Services Techniques compétents, préférence donnée à une entreprise privée = coût 19 000 € pour UNE prestation, alors que le prix d'une nouvelle machine s'élève à 20 000 €, toujours selon la Municipalité. Cherchez l'erreur !

- Animations :
  - Pas de patinoire
  - Pas de feu d'artifice, ni de bal pour la Fête nationale du 14 juillet
  - Pas de saison culturelle 2024
- Mais :
  - Feu d'artifice le 1<sup>er</sup> décembre sous la pluie devant 50 personnes maximum (5 000€)
- Bâtiments municipaux :
  - Rachat du bâtiment des Ets Millet

pour loger les Archives alors que des locaux municipaux sont disponibles.

- Ressources Humaines : Monsieur le Maire s'épanche sur les Ressources Humaines des entreprises locales ; Peut-on connaître le nombre de départs de la Ville de Saint-Claude, depuis qu'il est aux responsabilités ?

Conclusion : Une telle gestion laisse présager un avenir incertain.



Nous débordons d'enthousiasme pour le projet de Centre nautique du Martinet porté par la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude (HJSC).

Restent quelques détails à régler : Comment financer ce projet de 11 828 643 euros Hors Taxe (HT), 14 194 372 euros Toutes Taxes Comprises (TTC) ? Si toutes les subventions demandées sont obtenues, il restera trois millions d'euros à charge de

HJSC qu'il faudra emprunter, car la capacité d'autofinancement nette de la Communauté de communes n'est que de 398 691 euros pour l'exercice 2022.

Les simples conseillers communautaires, qui ne siègent pas au bureau, n'ont aucune information sur les réponses faites après ces demandes de subventions, par exemple : Europe : 2,3 millions d'euros ; État : 2,3 millions d'euros ; Agence nationale du sport : 1,5 millions d'euros. Qu'en est-il ?

Le planning des travaux ne cesse de reculer : le 16 mars 2022, il était prévu une réponse des entreprises consultées pour les travaux le 5 décembre 2022. Nous venons d'avoir seulement maintenant les réponses de cinq entreprises sur quinze lots avec déjà des dépassements par rapport aux estimations. Alors après

14 millions d'euros au départ, 15, 16 millions d'euros... ?

Coût de fonctionnement : 800 000, 900 000 euros par an ? Mode gestion : gestion directe par la Communauté de communes ou délégation de service public ? Tarif d'entrée pour le centre de bien-être, 25, 30 euros par tête de pipe comme c'est de mode ailleurs pour ce genre d'équipement ? Quel tarif pour la population pauvre du Haut-Jura ?

Ce centre de bien-être entrera en compétition avec celui qui sera réalisé à la piscine d'Oyonnax qui fermera en juillet prochain pour deux ans afin de faire quelques travaux et son centre de bien-être.

Il nous restera quand même pour ce grand bassin de population du Haut-Jura et du Haut-Bugey, la piscine des Moussières et le Gour des Abeilles. Ça pique !

# FESTIVAL INTER'NATURE

## 4<sup>ème</sup> édition - 5, 6 et 7 avril 2024



**FESTIVAL INTER'NATURE DU HAUT-JURA**  
Exposition photographique  
Exposition artistique  
Films, conférences, animations

4<sup>ème</sup> édition

**FINA**  
FESTIVAL INTER'NATURE  
DE 1981 JUSQU'À

**5.6.7**  
AVRIL 2024

Invité d'honneur  
**Rémi MASSON**

Entrée : 5€ | GRATUIT moins de 14 ans  
Palais des sports de SAINT-CLAUDE, HAUT JURA



La 3<sup>ème</sup> édition du Festival Inter'Nature du Haut-Jura a eu lieu les 31 mars, 1<sup>er</sup> et 2 avril 2023, attirant plus de 4 000 visiteurs (1 000 enfants, collégiens et lycéens le vendredi).

L'équipe du FINA s'est remise au travail dès le lendemain. L'édition 2024 s'annonce déjà prometteuse !

Rendez-vous les 5, 6 et 7 avril 2024 pour la 4<sup>ème</sup> édition !

L'invité d'honneur, Rémi Masson, plongeur photographe en apnée et spécialisé dans la photo subaquatique, sera présent avec une exposition photographique mais aussi un film documentaire.

Comme chaque année, la manifestation rassemblera 28 photographes au Palais des Sports avec des thèmes variés : des paysages (d'ici et d'ailleurs), de la faune (locale, africaine, américaine...), de la flore, des insectes...

C'est aussi, comme l'an dernier,

une exposition artistique qui sera cette année animée par des performances artistiques en direct à la Salle des Fêtes avec des peintures, des aquarelles, des sculptures.

Et ce sont toujours des conférences et des films à suivre au Cinéma de La fraternelle / Maison du Peuple.

Le FINA conserve sa dimension pédagogique en prévoyant l'ouverture du vendredi 5 avril aux classes du secteur. En 2023, ce sont près de 1000 enfants (43 classes) qui ont bénéficié gratuitement d'ateliers, de projections et de la visite des expositions. L'équipe est d'ores et déjà occupée à la réalisation du « Livret Enfant » qui permettra de découvrir activement le festival. Livret qui sera aussi disponible pour les enfants en visite le samedi et le dimanche avec leurs parents.

Le FINA est possible grâce à l'aide de nombreux partenaires institutionnels ou

culturels : Parc Naturel Régional du Haut-Jura, Ville de Saint-Claude, Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude, Régions Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes, Département du Jura, Office français de la biodiversité, La fraternelle, divers Offices de Tourisme, État (Cités éducatives) et des partenaires privés historiques tels que Juralliance, Crédit Agricole, Mr. Bricolage, Colruyt, Amellis... et quelques nouveaux qui vont venir nous rejoindre prochainement. Sans oublier le soutien de nombreux commerçants.

### Horaires d'ouverture :

- Vendredi 5 avril : de 13h30 à 19h (tout public / scolaires à partir de 9h30)
  - Samedi 6 avril : de 9h à 19h (tout public)
  - Dimanche 7 avril : de 9h à 18h (tout public)
- Entrée : 5 €/jour.  
Gratuit pour les moins de 14 ans.

### Renseignements :

[www.fina-hautjura.fr](http://www.fina-hautjura.fr)

## JOURNÉE EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART



**Sur le bout des doigts**  
Samedi 6 et dimanche 7 avril 2024  
à La fraternelle / Maison du Peuple  
12, rue de la Poyat à Saint-Claude

Sur place :

- Artisans et artistes
- Démonstrations
- Expositions
- Ateliers tous publics
- Buvette et petite restauration

Entrée libre et gratuite  
Coordonnées par le collectif des JEMA du Haut-Jura

Plus d'informations prochainement sur : [www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr) !

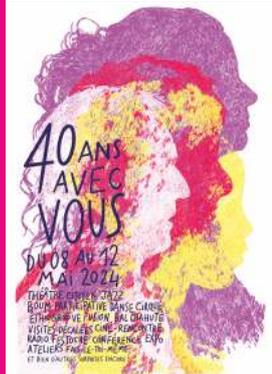
## 40 ans avec vous ! Anniversaire de l'association La fraternelle

**Du mercredi 8 au dimanche 12 mai à la Maison du Peuple**

Cinq jours de festivités avec une programmation qui couvre l'ensemble des champs d'activités de l'association : théâtre citoyen, jazz, boum participative, ethiogroove fusion, bal chahuté, visites

décalées, ciné-rencontres, radio festoche, conférence, exposition, ateliers Fais-le toi-même... et bien d'autres surprises encore pour faire de ces 40 ans, un moment joyeux de souvenirs partagés !

Renseignements :  
Tél. 03 84 45 42 26  
[www.maisondupeuple.fr](http://www.maisondupeuple.fr)



## Agenda

### JOB DATING

**Jeudi 14 mars**  
Salle des Fêtes de Saint-Claude  
Ouvert à tous  
Organisation : Voix du Jura

### EXPOSITIONS

**Du 2 au 23 mars**  
Exposition de Jacqueline Rigotti  
Peinture  
Galerie des Artistes, accès par Le Monde des Automates, Place Jacques Faizant  
Entrée libre et gratuite

**Du 6 au 27 avril**  
Exposition de Geneviève Girod  
Peinture  
Galerie des Artistes, accès par Le Monde des Automates, Place Jacques Faizant  
Entrée libre et gratuite

**Du 4 au 25 mai**  
Exposition d'Émilie Renaud  
Peinture  
Galerie des Artistes, accès par Le Monde des Automates, Place Jacques Faizant  
Entrée libre et gratuite

### SPECTACLES

**Samedi 23 mars**  
Diego Imbert Quartet  
CONCERT jazz  
À 20h30, au Café de la Maison du Peuple  
Tarifs : 10/8/5 €  
Programmation : La fraternelle

### Vendredi 12 avril BRUMES

THÉÂTRE tout public dès 12 ans  
Compagnie Echos Tangibles  
À 20h30, au Théâtre de la Maison du Peuple  
Tarifs : 10/8/5 €  
Programmation : La fraternelle

### Jeudi 25 avril TABLAO DE TANGO

CONCERT chansons sud-américaines, tango  
À 20h30, au Café de la Maison du Peuple  
Tarifs : 10/8/5 € (pré-vente conseillée)  
Programmation : La fraternelle

### Dimanche 28 avril Quatuor ArKéti

CONCERT CLASSIQUE  
À 16h, au Café de la Maison du Peuple  
Tarifs : 10/8/5 €  
Programmation : La fraternelle

### CONFÉRENCES

**Lundi 25 mars**  
Brève histoire de la BD, de 1945 à 2000  
Par Gilles Poussin-Gardot  
À 18h30, à l'Espace Bavoux-Lançon  
Organisée par l'Université Ouverte

### Mardi 2 avril

**Histoire et archéologie des voies à ornières du Jura**  
Par Nicole Desbrière  
À 18h, à l'Espace Bavoux-Lançon  
Entrée libre  
Organisée par les Amis du Vieux Saint-Claude  
En collaboration avec les Archives municipales de Saint-Claude

### Mardi 7 mai

**Partir en Suisse : travail frontalier et reproduction des mondes ouvriers dans l'arc jurassien (1990-2020)**  
Par Alexandre Barbet  
À 18h, à l'Espace Bavoux-Lançon  
Entrée libre  
Organisée par les Amis du Vieux Saint-Claude  
En collaboration avec les Archives municipales de Saint-Claude

### Lundi 13 mai

**La voiture électrique, la voiture à hydrogène**  
Par Serge Luneau  
À 18h30, à l'Espace Bavoux-Lançon  
Organisée par l'Université Ouverte